

## **Atelier « La continuité écoles-collège »**

**Animatrice : Catherine Lavauzelle, coordonnatrice  
RAR de Soyaux (académie de Poitiers)**

Le premier intervenant indique pour son RAR, l'importance des assistants pédagogiques dans la liaison écoles-collège : ceux-ci travaillent en effet dans les maternelles, les écoles élémentaires et au collège, sous la responsabilité des professeurs référents. Ils sont donc les premiers informateurs sur le RAR comme réseau mais également sur les élèves pris individuellement. Au fur et à mesure des années, ils sont les premiers constructeurs du réseau et des liens entre écoles et collège.

Un professeur référent d'un autre RAR estime que les ruptures dans le parcours scolaire (passages GS-CP, CM2-6<sup>ème</sup>, collège-lycée) sont plus accentuées pour des élèves de ZEP que pour d'autres : il faut, dans ces zones, des suivis serrés. Les administrations le savent plus ou moins, mais ne se rendent pas compte des enjeux. Par ailleurs, il ajoute que, travaillant 12 h par semaine dans les écoles en plus de ses heures au collège, il dépasse de beaucoup son temps de travail normal. Des contacts avec d'autres professeurs référents lui montrent que cette situation est habituelle pour cette catégorie d'enseignants, tout en restant ignorée de l'administration, ou cachée par elle.

Autre RAR, autre préoccupation : le langage des enseignants de primaire n'est pas le même que celui de ceux du secondaire. Il faut plus de temps que ce que l'on pourrait croire pour bien s'entendre lors des concertations interdegrés.

Un professeur référent, professeur de SVT, ne ressent pas pour sa part cette difficulté dans les multiples concertations engagées sur temps scolaire grâce à la présence des assistants pédagogiques : des projets de la maternelle au CM2 en lien avec le collège sont ainsi mis au point et engagés. La question présente est celle des modalités d'évaluation : la volonté d'évaluer existe mais la manière de faire reste une interrogation. Nous connaissons les élèves depuis plusieurs années lorsqu'ils arrivent au collège : ça, c'est incontestablement positif, mais, par exemple, comment mesurer cet apport ?

Il observe par ailleurs que si la liaison écoles-collège est une pratique maintenant bien acquise dans son RAR et, pense-t-il, dans son académie (Nancy-Metz), la liaison collège-lycées, elle, reste insuffisante : les règles sont appliquées mais on ne peut parler du « suivi » souhaité par le second intervenant.

Didier Bargas, IGAENR, pose 4 questions à la vingtaine de professeurs référents présents dans cet atelier :

- Prend-t-on votre avis pour la constitution des classes futures en fin d'année scolaire ?
- Y a-t-il des professeurs des écoles présents dans le collège ?
- Participez-vous au recrutement des assistants pédagogiques ?
- Y a-t-il des activités communes aux élèves de primaire et du collège ?

Il ajoute que diverses choses existent déjà, mais il faut les développer : il y a beaucoup plus de possibilités que l'on croit. Ainsi, pour la présence de professeurs des écoles au collège, si le principal et l'IEN s'entendent, c'est aisé. Pourtant on ne voit cela, en général, que dans les collèges où se trouve une SEGPA.

Sur ce sujet, un professeur référent indique que dans son collège il y a une SEGPA mais que tout dépend des projets interdegrés en cours : si un projet nécessite la présence d'un professeur de collège en primaire, ou l'inverse, il y a échanges. Par exemple, des albums ont circulé de la maternelle au collège dans le cadre d'un travail sur la langue. En revanche, il y a un professeur référent, professeur d'anglais, qui va régulièrement en primaire sans réciprocité. Il ajoute que les assistants pédagogiques ont un rôle important dans la mise en œuvre des projets. Cependant, le choix a été fait dans son RAR que les assistants pédagogiques n'aillent qu'en cycle 3. L'*école ouverte* concerne aussi le cycle 3. Il conclut en soulignant le refus des professeurs référents de travailler avec des enseignants qui se serviraient d'eux pour « faire le boulot à leur place » et resteraient passifs.

Catherine Lavauzelle, l'animatrice de l'atelier, demande alors ce qui est nouveau depuis l'arrivée, en septembre 2006, des professeurs référents. Elle rappelle que, depuis plus de 20 ans, les coordonnateurs de ZEP s'efforcent de mettre en œuvre des liaisons écoles-collège, que de nombreuses actions ont déjà eu lieu, qu'on s'accorde, en général, sur leur pertinence. Qu'ont donc apporté les professeurs référents dans ce domaine ?

Diverses réponses sont apportées : les professeurs référents ont suivi les actions déjà engagées depuis longtemps mais leur travail est restreint aux écoles et collège (donc sans aller vers le quartier, les élus locaux, les associations, les structures de la ZUS) et surtout plus pédagogique. Les professeurs référents, indique un autre, participent comme enseignants à un défi lecture interdegrés que le coordonnateur organise, comme il le faisait déjà avant, pour les questions techniques et administratives. Les fonctions sont complémentaires.

Un autre professeur référent, professeur d'arts plastiques, indique qu'il va dans 4 écoles dans le cadre d'un projet « Lettres – Arts – Humanité ». Les collègues de primaire ou de collège apprécient la participation des arts plastiques à ce projet. Pour des projets transdisciplinaires où le langage est prioritaire, il y a beaucoup de choses possibles. Une évaluation est faite à partir de la qualité des brochures que vont réaliser les élèves. Parmi ceux-ci, ceux du cycle 3 s'habituent aux méthodes de travail du collège. Mais quelle est la plus-value effective ? C'est difficile de répondre mais on a des retours par les professeurs des écoles : dans le cas de ce travail, les travaux menés avec les élèves à partir d'appareils de photo ont amenés ceux-ci à faire des progrès en langage.

Didier Bargas souligne que la fonction de professeur référent n'est pas rigide ; il faut s'en féliciter car les adaptations aux réalités locales sont possibles et les ressources

et les obstacles sont différents d'un territoire à l'autre. Pour l'évaluation, mieux vaut des éléments divers montrant l'intérêt des actions menées, l'adhésion des élèves, quelques constats... que rien du tout sous prétexte que ces actions ne seraient pas évaluables. Il vous faut montrer l'utilité de votre fonction, même de manière parcellaire. Les professeurs référents participent aux dispositifs de soutien, mettent en cohérence les différents dispositifs pédagogiques, encouragent les innovations... Ils ont un rôle essentiel pour la vie des RAR et leur adaptation aux réalités locales.

Un professeur référent raconte alors comment, en quelques années, l'image publique de son collège a changé positivement grâce à la création d'un « pôle sciences », fruit de l'action des professeurs référents. Après des années de travaux dans les classes, une « fête de la science » qui regroupait écoles et collège, avec la participation d'un professeur d'université, a montré à l'ensemble de la ville la qualité de l'établissement et le mouvement d'évitement du collège s'est inversé. Etre professeur référent, estime-t-il, c'est être moteur du changement de l'image d'une école ou d'un collège. Il ajoute qu'il faut également penser à l'image du collège parmi les collègues des lycées : nos élèves gagnent à provenir d'un collège dont on a une bonne image.

Revenant sur la question de l'évaluation, un autre professeur référent note que son administration l'incite à organiser des échanges entre professeurs des écoles et professeurs de collège. Il y est favorable mais constate qu'on s'interroge sur l'évaluation de cette nouvelle pratique : qui va évaluer qui et dans quelles conditions ? Les habitudes en cours ne prennent pas en compte ce genre de travail. Le même étend le débat en signalant que son RAR se trouve dans une opération de requalification urbaine menée par l'ANRU. Les élèves, en conséquence, se trouvent logés dans de meilleures conditions, ce qui, sans doute, va favoriser leurs résultats scolaires. Tous ces éléments s'ajoutant les uns aux autres, comment dire ce qui est véritablement utile aux progrès scolaires et quelle part chaque élément a-t-il dans les progrès ?

Catherine Lavauzelle demande si les professeurs référents participent aux PPRE qui, par définition, sont interdegrés. Didier Bargas constate que, dans l'ensemble, les PPRE ne sont pas utilisés dans les collèges. Un professeur référent signale que dans son RAR ils sont utilisés durant toute la scolarité obligatoire, ce qui permet d'avoir une connaissance fine des problèmes qui vont se poser à l'entrée au collège pour des élèves que les professeurs référents ont déjà rencontrés plusieurs fois et avec qui ils ont pu tisser des liens de confiance.

Après quelques échanges et conformément à la demande faite aux animateurs d'atelier, il est proposé d'arriver à ces deux constats :

- Les professeurs référents travaillent sur la didactique, les disciplines mais aussi sur l'environnement (confiance en soi, image du collège...)
  - Les assistants pédagogiques sont des « outils » privilégiés dans la liaison écoles-collège.
- ... et à deux propositions :
- L'étude des ruptures doit être approfondie et ces moments mieux pris en compte,
  - Il faut donner à voir les efforts des professeurs référents et promouvoir ses rapports d'activité.

*Compte rendu rédigé par Alain Bourgarel*